

# Derrière le démantèlement des RASED

Guy HERVÉ<sup>1</sup>  
rééducateur

L'administration concrétise les suppressions des maîtres E et G des RASED. Sur le plan national, environ 30% des postes des maîtres E et G des RASED sont concernés : les 3000 annoncés fin septembre via la Loi de Finance 2009.

Sur quelle vision de la difficulté scolaire reposent de telles mesures ? Les contraintes économiques avancées par le pouvoir masquent-elles une autre dynamique, bien plus idéologique ? Que va-t-il se jouer concrètement pour des élèves en difficulté ? Ces élèves sont-ils au centre des préoccupations officielles comme l'affirme M. Darcos ? Vont-ils réellement tirer profit des mesures de suppressions, sédentarisation, « surnumérations » des professionnels des RASED, de la création du dispositif « Aide personnalisée » ?

Quittant les données chiffrées nationales ou académiques (cf. tableau récapitulatif provisoire ci-joint), je propose d'explorer ces questions à travers l'évolution d'une circonscription particulière, celle de Blaye, Gironde, mon lieu d'exercice de maître G depuis une dizaine d'années.

## Les mesures 2009, circonscription de Blaye

Cette circonscription rurale comporte 4 secteurs.

Situation actuelle, rentrée 2008-09 avant suppressions

Psycho. scolaires	Maîtres E	Maîtres G	Total	Effectifs élèves
4	10 (dont 3 enseignants non spécialisés)	4 (dont 3 postes non pourvus)	18	5962

<sup>1</sup> Auteur de *Intervenir en RASED*, BORDAS, 2000 et *Enfants en souffrance d'apprendre*, L'HARMATTAN, 2006

### Situation rentrée 2009-10, après suppressions

Psycho. scolaires	Maîtres E	Maîtres G	Total	Effectifs élèves
4	8 (2 suppressions : 1 départ retraite, 1 non-spécialisé)	1 (suppression des 3 postes vacants)	13	5962

En regard de certains chiffres nationaux, cette circonscription semble « préservée » sous l'angle humain : aucun spécialisé sédentarisé en classe, les suppressions sont des postes vacants, un départ en retraite, seul un collègue non-spécialisé fait les frais de la suppression d'un poste E. Mais essayons de voir en remontant dans le temps l'évolution de cette circonscription en matière d'aides spécialisées.

### **Evolution des aides sur cette circonscription**

Dans les premières années de fonctionnement RASED les besoins avaient justifié la création des 10 postes de maîtres E et de 7 postes de maîtres G, ces derniers ainsi répartis :

Blaye, 2 postes G, aucun aujourd'hui

Pugnac, 1 poste G, aucun aujourd'hui

St Ciers, 1 poste G, aucun aujourd'hui

St Savin, 1 poste G, aucun aujourd'hui

Bourg sur Gironde, 2 poste G, 1 seul aujourd'hui.

### **L'évolution des besoins explique-t-elle l'évolution du quota d'aides disponibles ?**

Certes non : les besoins demeurent, nulle métamorphose de la population ces dernières années. Un secteur de la circonscription reste classé ZEP. Comme sur tout le territoire national, seul le déficit en formations G explique le recul progressif de l'offre sur ce type de poste. En l'absence d'un quota suffisant de rééducateurs formés, progressivement, les postes G de cette circonscription restaient vacants, certains furent supprimés au fil du temps.

- En 2007-08, encore 3 rééducateurs et un poste vacant.
- A la rentrée 2008-09 un seul rééducateur et les 3 postes vacants qui alimentent aujourd'hui les suppressions programmées.

## **Répercussions pour les élèves**

Les 8 maîtres E restants de la circonscription mettront en oeuvre les ressources de leur spécificité professionnelle : des démarches de remédiation pédagogique. Les élèves pourront aussi bénéficier du dispositif « Aide personnalisée », les deux heures hebdomadaires décriées par nombre de praticiens, chercheurs, spécialistes du rythme scolaire. L'articulation aide personnalisée et aide spécialisée des maîtres E confère désormais à cette circonscription une tonalité particulière : on semble présupposer les difficultés reliées quasi exclusivement à des problématiques de contenus, de compréhension. Comme l'a affirmé notre ministre, un enfant qui ne comprend pas le passé composé, autant le lui « réexpliquer » calmement le soir après la classe. Vision caricaturale... mais vision mise en acte sur notre secteur : l'aide pédagogique résolutoire de la difficulté scolaire.

La réalité du terrain est évidemment toute autre et quiconque y travaille connaît les problèmes d'investissement, d'appétence de nombreux élèves.

## **L'aide rééducative aux oubliettes**

Les rééducateurs interviennent de deux manières complémentaires, préventive (maternelles) ou spécialisée (rééducation) avec ces élèves précis, en déficit d'adhésion au scolaire, en difficulté comportementale manifeste. Contournant provisoirement les contenus scolaires, l'aide rééducative emprunte d'autres voies, d'autres techniques que la pédagogie classique.

L'absence d'aide rééducative incite à tenter des aides personnalisées axées sur les contenus : les résultats sont bien sûr calamiteux puisque l'on propose « plus » de scolaire à des enfants qui précisément le rejettent, ou, *a minima*, ne peuvent l'articuler avec leurs représentations. Ces enfants ne parviennent pas à devenir élèves dans un univers scolaire qui les attend à cette place précise. Ils ne désirent pas accéder à la lecture, au nombre, à d'autres savoirs : ils ne comprennent pas le sens des contenus scolaires. Leur échec n'est pas mécanique... et toute démarche mécanique va renforcer le déficit de sens, renforcer en conséquence le désinvestissement. Les démarches d'aide des maîtres E ne sont pas plus appropriées. Voilà pourquoi, fort de cette approche théorique à peine esquissée ici, notre circonscription disposait d'un fort quota d'aides rééducatives dès la création des RASED.

## **Recours au secteur médico-éducatif, externalisation sur secteur privé**

Absence de rééducateurs, inadaptation de l'approche pédagogique : le fossé se creuse au fil des mois de scolarisation pour beaucoup d'élèves. L'école tend alors à se retourner sur le secteur médico-socio-éducatif. La médicalisation des troubles scolaires ne comporte plus les objectifs préventifs des RASED... mais est-ce utile ici de disserter sur cette question ? Sur la circonscription considérée, depuis des années, ce secteur psychopédagogique est très restreint, saturé et incomplet (il n'y a plus de psychiatre dans les deux CMP relevant du secteur !). Des mois d'attentes sont désormais nécessaires, tous les cas ne peuvent être pris en compte.

Reste alors l'externalisation sur le secteur privé : les parents qui disposent de moyens économiques suffisants se retournent sur psychologues (non remboursés), psychiatres (saturés)... mais là encore, comme sur la plupart des secteurs ruraux, peu de ressources, sans commune mesure avec les possibilités d'une grande ville ou de sa communauté urbaine.

### **Les signalements d'élèves en difficulté**

Dans les mois qui viennent, les signalements ne vont pas changer. Au hasard des concertations de signalement, les enseignants évoqueront un Mathieu, « toujours agité, en mouvement, en sueur. Crie beaucoup. Cette attitude bouillonnante le fait régresser. Pourtant il a des capacités. » Une Aïsha : « Après l'arrêt de l'aide pédagogique spécialisée, on dirait que tout s'écroule, elle réussit parfois mais elle a trop peur de s'engager. » Un Pierre : « Aucune évolution : il s'oppose... il semble clairement décidé à ne pas grandir. » Une Marie qui : « veut apprendre, active mais ne parvient pas à accéder à la lecture », un Julien qui « reste concerné par le quotidien classe mais bloque sur le sens des nombres, aucune évolution sur ce registre ».

Lorsqu'un RASED est complet, Mathieu, Aïsha, Pierre amorcent une démarche avec le rééducateur, Marie et Julien travaillent avec le maître E. D'autres élèves relèveront de l'aide du psychologue scolaire ou d'aides extérieures. D'autres enfin pourraient peut-être, selon ses processus d'application, tirer profit du dispositif « aide personnalisée ». Parfois, pour certains élèves sur une période charnière d'une ou deux années scolaires (souvent Grande Section, C.P., parfois au prix d'un maintien) plusieurs aides RASED vont se succéder par périodes de 4 à 6 mois. Articulation, complémentarité, analyse du suivi par des professionnels de l'aide en concertation avec les familles, avec l'équipe enseignante. L'école publique s'était dotée d'un dispositif RASED réellement au service de l'aide aux élèves en difficulté.

### **Appauvrissement des RASED...**

Sur ma circonscription, ce dispositif devient quasi inexistant par l'absence de la charnière « aide rééducative ». Une prétendue négative évaluation des RASED justifiait-elle leur démantèlement ? Aucune évaluation du dispositif ces dernières années, le démantèlement était en fait amorcé via le déficit en formation. Difficile de croire que des critères économiques justifiaient une telle politique de suppressions. Sur le secteur considéré ici, clairement, une certaine vision de la difficulté scolaire se profilait au fil des années : vision mécaniste des apprentissages, vision parcellaire des dynamiques en oeuvre chez l'individu confronté aux savoirs, vision réductrice et là encore mécaniste des recours à mettre en oeuvre, attaques répétées contre les pratiques évaluatives.

Pour les professionnels en exercice, il est clair que cette vision a des conséquences dramatiques pour les élèves les plus en difficulté. Ce sont bien eux et leurs familles qui vont faire les frais de la brusque accélération des procédures de discrimination en oeuvre ces dernières années.

### ... un maillon de l'appauvrissement du système éducatif

L'appauvrissement des RASED n'est qu'un maillon de l'appauvrissement du système éducatif en cours. Il suffit d'observer d'autres mesures, pareillement prises sans aucune concertation avec les professionnels de l'éducation.

Citons pour mémoire l'instauration des nouveaux programmes qui, est-ce un hasard, privilégie le mécanique à l'intelligence, le service minimum d'accueil, le réaménagement de la semaine scolaire officialisant des journées surchargées (auxquelles s'ajoutent le temps d'aide personnalisée pour l'élève en difficulté, c'est ubuesque !), le dispositif du soutien, des stages de remise à niveau, le renforcement de l'autorité hiérarchique via l'avalanche de notes, d'instructions, d'enquêtes, le dispositif d'évaluations CM2-CE1 critiqué par les praticiens, délaissant toutes les richesses de l'évaluation formative pour un retour strict au contrôle des savoirs. Que dire enfin de la formation des enseignants ?

Avons-nous déjà assisté à un tel déni de l'éducatif ? Jusqu'où laisserons-nous avancer cette calamiteuse machine de destruction ? La confusion, les contre-vérités, les mensonges du pouvoir suffiront-ils à voiler la casse en cours ? N'est-il pas temps de déchirer ce voile ?

-o0o-

Départements	Nombre de postes actuels E & G du dispositif RASED	Nombre de postes supprimés (surnumérés, rétraites, sédantarisés classe, etc.)	Postes supprimés pour addition	Soit une coupe de ..... %
Ain (01)	78 33G 45E	20 10 sédantarisations 10 surnum.	20	25,64%
Allier (03)	53	15 8G 7E+2 fermetures postes psy scolaire)	15	28,30%
Alpes Maritimes (06)	175 123E 52G	46 23 suppressions 23 surnum.	46	26,30%
Bas Rhin (67)	210 135E 75G	59 supprimés : 27E+19G+13 p. de soutien non spé	59	28,09%
Bouches du Rhône (13)	299	84	84	28,09%
Cantal (15)	40 à confirmer	8		20,00%

Charente (16)	65	15	15	23,00%
Charente Maritime (17)		27	27	
Corse du Sud (2A)	28,5	8 E surnumér.	8	28,07%
Côte d'or (21)	92 (dont 32 vacants +35 psy. scol.)	24 12 fermés (3E,9G) 12 E sédentaris.	24	26,08%
Doubs (25)	95 26G 69E	28 14 fermetures vacants ou retraites, 14 surn	28	29,47%
Drôme (26)	60	26 7 retrait., 7 surn. 8 sédent. classe	26	43,30%
Essonne	268 109G 159E	76 (sans doute moitié suppressions, moitié surnum.)	76	28,35%
Eure (27)		33 16 suppressions (9E 7G) 17surnum (16E 1G)	33	
Eure et Loire (28)	80 (à confirmer)	17 11 suppressions (7G 4E) 6 surnumérisés (4E 2G)	17	21,25%
Finistère (29)	60	17 9 sédent.classes, 8 surnum.	17	28,33%
Gironde (33)	255 161E 93G	71 (26 G vacants, 16 E non pourvus spés, 4 EouG retr. 26 E actuellement pourvus spécialisés) pas d'infos sur ce que deviennent ces 26 E	71	27,84%
Hauts de Seine (92)	322 203E 119G	80 40 suppres. (12E 28G) 40 sédent.	80	24,84%
Hautes Alpes (05)	24 12 E 12 G	7 (4G, 3E) 3,5 surnum. Et postes « qualitatifs » (???)	7	29,16%
Haute Corse (2B)	35,5	9 postes supprimés : 6,5 vacants, 3E	9	25,35%
Haute Garonne (31)	192 114E 78G (dont 44,5 vacants)	56 28sédentarisés classes, 28 surnumérisés	56	29,16%
Haute Marne (52)	41	6 (2G 4E)	6	14,63%

Haut Rhin (68)	174 124E 50G	40 31E 9G : 30 sédent., 10 surnomb.	40	22,99%
Haute Savoie (74)	108	29	29	26,85%
Haute Vienne (87)	54	14 9sédentarisés (1G 8E) 5 E surnumér.	14	25,92%
Hautes Pyrénées (65)	25 15E 10G	9	9	36,00%
Hérault (34)	140 48G 92E	40 20 retraites ou faisant fonction, 20 surnum.	40	28,57%
Isère (38)	185 69G, 116E	59 dont 32 en surnum.	59	31,89%
Loir et Cher (41)	57	16 8 (4E4G) suppressions vacants, 8 (E) surnum.	16	28,07%
Loire (42)	95 (dont 14 gelés)	23 8E 4G supprimés, 10E 1G sédentarisés	23	24,21%
Loire Atlantique (44)		47 24 supprimés (14E,10G), 23 sédentarisés	47	
Loiret (45)	121 (81E 40G)	32,5 17,5 fermetures (9,5E, 8G) 15 sédent. (12E 3G) N.B. + 2 postes psy RASED supprimés	32,5	26,85%
Lot (46)	29	7 4 sédentarisés	7	24,13%
Lot et Garonne (47)		13	13	
Lozère (48)	11	3 2 sédent. 1 surnum.	3	27,27%
Mayenne (53)	21,5 13 E 8,5 G (+15 psy)	4 Maintien dispositif RASED, ni suppression ni sédent. Fermeture 2E vacants, 2 G retrait.	4	18,60%
Meurthe et Moselle (54)	157	41 20 sédent.clas(non spé et 4 volontaires) 21 surnum.	41	26,11%
Moselle (57)	179 119E 55G 5Ggelés-E	46 21 surnum, 25 sédentarisés	46	28,50%
Nord (59)	378	124 57 vacants (40E,17G), 67 surnum.(66E 1G)	124	32,80%

Oise (60)	148	40 20 sédent.classe (11E9G) 20surnum.(14E 6G)	40	27,02%
Pas de Calais (62)	334	87 57 suppressions (26G 31E), 30 sédentar. (28E 2G)	87	26,05%
Paris (75)	304 E et G	72 dotation ministère: +4 démographie, -81postes rased, -12 mad--> on doit rendre 89 postes pour l'instant: -26 E, -46G (30 iraient en classe, 42 en école en surnuméraire ou en classe au choix de l'équipe) mais aussi -37 enseignants spécialisées et directeurs de CAPP et -20 postes ASH (brigade et hôpitaux)	72	23,68%
Puy de Dôme (63)	105 28G 77E	34,5 26,5 suppressions (8G 18,5E) 8 surnum.	34,5	32,85%
Pyrénées Atlantique (64)		21 (dont 10 en surnuméraires)	21	
Pyrénées Orientales (66)	90	29 14 sédentarisés, 15 surnuméraires	29	32,22%
Rhône (69)	234 22G 42E	64 21 vacants (postes fermés), 29 sur classe, 14 surnuméraires (postes Rep)	64	27,35%
Saône et Loire (71)	87	22 11 sédentarisés, 11 surnuméraires	22	25,28%
Sarthe (72)	91 62E 29G	25 12 sédent. et 13 surnum.	25	27,47%
Savoie (73)	57,5 14,5G 42,5 E	17,5 5,5 suppressions, 12 sédent. classe ou surnum.	17,5	30,43%
Seine et Marne (77)	263 108G 155E	76 (32G 44E moitié sédent. moitié surnum.)	76	30,64%
Seine Maritime (76)	222	65 32 postes fléchés (classe), 33surnum. (que des postes E sans doute)	65	29,30%
Seine St Denis (93)	484	121 61 classes, 60 surnu	121	25,00%
Somme (80)	97 40G 57E	29 12 surnm. (8E4G) 17classe (4Gvacants+13E)	29	29,89%

Tarn et Garonne (82)	44,5 28,5E 16G	11	11	24,71%
Val d'Oise (95)	293 213E, 80G	86 43 suppressions vacants et 43 surnum.	86	29,35%
Val de Marne (94)	246	99 31 E surnum, 31 fermés ou retraites (37 fermés début 08, comptés pour %)	99	40,24%
Vaucluse		28 28E	28	
Vienne (86)	66 24G 42E	19 9 surnum. 10 sédentarisés classe	19	28,78%
Vosges (88)	60	18 13 fermetures (8E, 5G) 5 surnum. E	18	30,00%
Yonne (89)	60 23G 37 E	14 7 suppressions, 7 sédentarisés	14	23,30%
Réunion (974)	251 177E 74G	61	61	27,98%
		<b>TOTAUX</b>	2310,5	24,85%